

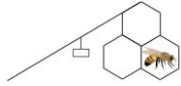
L'ABEILLE DU SALEVE

RUCHER ECOLE

Réunion du jeudi

28 avril 2016

- La réunion se déroule dans la salle des mariages de la mairie de Reignier et débute à 21 heures car l'ouverture des portes tarde...
 - 43 personnes sont présentes ; aucune personne n'est annoncée comme excusée.
 - La période de l'essaimage a débuté, rigoureusement à la même date qu'en 2015.
 - Au magasin Botanic de Ville-la-Grand, 3 ruches ont fait 4 essaims.
 - Il est important de « coller » un essaim dès qu'il est installé dans la ruche ou ruchette ; cela consiste à mettre :
 - Un cadre de couvain issu d'une autre ruche.
 - Un cadre bâti afin que les ouvrières mettent du pollen.
 - 4 cadres à bâtir.
 - Un nourrisseur + sirop.
 - Un essaim doit être abondamment mouillé au pulvérisateur avant de le faire tomber dans la ruche. Un essaim peut quitter la ruche et aller jusqu'à 10 kilomètres.
 - Nombreux conseils sur les techniques de récupération des essaims.
 - En cas de couvain pauvre sur blocage de ponte, il est possible de stimuler les colonies à l'aide d'un sirop dosé à 50/50.
 - Il semble que le sirop de chez Ickowicz laisse des cristaux de sucre dans les ruches.
 - Monsieur André FAVRE fait part à l'assemblée de l'incident qui a eu lieu au rucher école de Moussy. Un élève s'est fait piqué et a dû être transporté au Centre Hospitalier Alpes Léman pour bénéficier des soins appropriés.
- Dès lors, tous les participants aux cours devront être en tenue de protection AVANT d'aborder le rucher. Le pot de bienvenu qui suit APITROC sera dorénavant organisé très à distance du rucher, par exemple à Reignier même.
- Le risque de choc anaphylactique est exposé.



- L'abeille du Salève sera présente à la foire de Scientrier le 8 mai, pour la foire de la R'Biolle.
- Alain LACRAZ présente rapidement les recommandations qui nous ont été faites par l'avocate que nous avons sollicitée.
- Monsieur André FAVRE précise les modalités d'obtention des bandes d'APIVAR. Pas de numéro d'apiculteur = pas de bandes.
- La prochaine réunion se tiendra le jeudi 26 mai à la MJC de Reignier dès 20 heures 30.
- La réunion se termine à 21 heures 45.

Alain LACRAZ, Secrétaire